

Au tribunal

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 38

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

1 Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



CHEZ NOUS

LES NOIX

JE voudrais bien savoir pourquoi les citadins qui, par les beaux dimanches d'automne, se promènent aux champs se figurent que les noix sont propriété publique ! Ils en sont tellement persuadés que, à deux pas du village, ils remplissent leurs poches sans même se détourner pour voir si le garde-champêtre n'arrive pas à grandes enjambées. Papa, maman, Frédy, Suzy, tante Charlotte, les voilà, dès qu'au bord de la route ou même plus loin ils aperçoivent le cône majestueux du plus beau de nos arbres, qui se précipitent avec l'ardeur d'un botaniste qui croit apercevoir une plante inconnue, et les yeux à terre, fouillent des pieds les feuilles sèches et bruisantes, longuement, minutieusement cherchent les noix tombées depuis le matin et que le propriétaire comptait bien ramasser le lendemain... Si décidément ils restent trop longtemps et que Frédy lance contre l'arbre la canne de son papa, vous approchez timidement, vous leur dites avec beaucoup d'urbanité :

— Peut-être ne savez-vous pas, monsieur, madame, que ce noyer a un propriétaire... ils vous regardent d'un air assez hautain et s'éloignent de fort mauvaise grâce. Leur idée, c'est que les noix sont à tout le monde, parce qu'elles ne donnent aucune peine, qu'elles croissent et mûrissent toutes seules et que le bon Dieu seul doit s'en mêler... Allons donc !... Admettons, en effet, que les noyers poussent tout seuls une fois plantés, qu'on ne les arrose, ni ne les sulfate, que les noix, si on osait les laisser, tomberaient toutes seules, sans qu'il soit besoin de les gauler... Oui, seulement le noyer tient une grande place dans un champ, et sous son ombre épaisse, il ne pousse pas grand-chose et il y a aussi ces fortes racines dont beaucoup sont à fleur de terre ce qui rend le labour difficile... Et puis, le paysan a cette idée rivée dans la tête que ce qui pousse sur le terrain que la loi reconnaît lui appartenir, pour lequel il paie un impôt, ou des droits de mutation ou de succession, je ne sais pas, que ce qui pousse là est à lui, qu'il a ou non de la peine à le cultiver et que les citadins, s'ils veulent des noix, n'ont qu'à les acheter au marché.

A présent, n'étant pas sans cœur et sans entraînables, il nous paraîtrait cruel que nos concitoyens des villes fussent privés d'un des plus grands plaisirs que nous offre la nature... Se promener dans la campagne par un de ces dimanches d'automne qui sont la beauté même, où, sous un ciel et chaud soleil les cerisiers sont des flambeaux, où là-bas un troupeau fait sa douce musique de clochettes, où les villes, avec leur vacarme, leurs machines, leurs violents plaisirs ne semblent être qu'une légende terrible inventée par un poète épique, s'arrêter sous un noyer, ramasser un de ces minuscules coffrets de bois si joliment ciselés qu'on appelle une noix, l'ouvrir délicatement avec la pointe de son canif, retirer l'amande, en-

lever la fine pelure d'or pâle qui en épouse toutes les circonvolutions, et obtenir à la fin quelque chose de si joli, de si blanc qu'au lieu de le croquer comme c'était votre intention vous le tenez au bout des doigts pour le regarder... Oui, voilà vraiment un plaisir rare et délicieux dont il ne faut priver personne, aussi permettons à tous les citadins en promenade de prendre une noix sous chacun des noyers qu'ils rencontrent au cours de leur promenade du dimanche. Oh, oui... papa, maman, Frédy, Suzy, tante Charlotte. Cela fera, sauf erreur, cinq noix sous chaque noyer, c'est bien assez. Ils n'ont pas besoin de les prendre toutes, jusqu'à la dernière ou d'en remplir leurs poches ou un sac de toile cirée noire à raies bleues comme celui de Mme Hennard, dont il faut encore que je vous conte la courte aventure. Cette dame, qui tient une pension alimentaire à la rue du Port, avait, parmi beaucoup d'autres, deux habitudes relatives aux gens de Brenens (vous savez, ce petit village entouré de si beaux noyers) l'une qui consistait à acheter, les mercredi et samedi, en faisant un bout de causette, la totalité de son marché aux femmes de Brenens, l'autre qui la forçait, dans ses promenades des dimanches d'automne, à recueillir, sous les noyers de Brenens, toutes les noix chues pendant la journée. Bien entendu, la première de ces habitudes plaisait aux gens de Brenens et la seconde leur déplaisait, mais avec un bon sens qui leur faisait honneur, sans se plaindre, ils subissaient la seconde par égard pour la première. Tout se gâta, malheureusement, quand le vieux garde-champêtre se cassa la jambe et qu'il fallut le remplacer. On engagea à cet effet un nouveau venu qui faisait très bien l'affaire à cause d'un physique propre à épouvanter les petits enfants. Cet homme prit sa nouvelle tâche au grand sérieux, et la première fois qu'il vit Mme Hennard, dans un sac de toile cirée noire à rayures bleues ramasser assidûment les noix sous des arbres qui ne lui appartenaient pas, il la traita comme une vulgaire maraudeuse et lui dressa contravention. Mme Hennard paya et jura de se venger ; ce qui fait que le mercredi suivant, les femmes de Brenens, groupées comme de coutume à leurs places au bout de la grande rue, virent avec regret leur meilleur cliente suivie de sa bonne, portant un immense panier, passer devant leurs étalages avec un hautain petit signe de tête et s'arrêter un peu plus loin, près d'une inconnue dont elle vida les corbeilles. Elles ne purent pas s'empêcher de rire, parce que cette femme était justement celle du garde-champêtre. En l'apprenant, Mme Hennard rit aussi pour montrer qu'elle n'était pas bête, et elle reprit ses vieilles habitudes, mais, cependant, elle renonça à son sac de toile cirée noire à rayures bleues.

J.-L. Duplan.

Epigrammes d'antan. — Voici un quatrain peu connu que Louis Bouilhet, farouche adversaire des honneurs officiels, écrivit en 1841 lors de l'élection à l'Académie française de Victor Hugo :

O triste ambition que la grandeur nous donne !
Du plus vaste génie un hochet est l'écueil :
Le géant d'Austerlitz se baisse jusqu'au trône,
Hugo jusqu'au fauteuil.

Au tribunal. — Le juge interroge un escroc fameux :
— Bref, vous avez passé votre vie à mettre les gens dedans.

— Croyez-vous, monsieur le juge, que vous ayez jamais fait autre chose ?



LE MONSU ET LA DOMESTIQUE AO GRANDZI

MONSU Delacourtena l'avâi on pucheint domaino, dâo trâi tseuau de petit tsé, doû tsin de tsasse, on grandzi et onna fenna. Lo grandzi s'appelâve lo père Lizé. La fenna âo monsu s'appelâve Madama Delacourtena.

Clliâ dama Delacourtena ! L'étâi pouêta à fère poâre. On veretâbllio petou. Sé pas iô son homme l'avâi lè get quand l'avâi chaïssa. Ma, vo séde ! L'étâi retse et li assebin et s'étant convenu. Quemet dit lo revî :

Lè loui d'or mârçant lè tiu d'or.

Et pu, cein que lâi avâi de courieu, lè que monsu Delacourtena l'étâi bon po mourgâ lè dzein que l'étâi on bocon bêtore pè lo mor, lè potte rebibolâie, lè nâ regregnu, lè get que sè craïsant lè bré, lè crottou, lè cliotson, lè guegnâ, lè maillî, lè demangeliounâ, et dinse tote lè dètte que pào no z'arrevâ. Mâ de la dama Delacourtena ne vayâi rein, quand bin l'arâi pu tsantâ quemet on tsantâve lè z'autro iâdzo :

Lè prâi onna fenna,
Lè prâissa de né ;
Le s'è trovâie nâire,
Nâire qu'on corbé.

L'a lè tsambè corbé,
Lè dzenâo gottrâo
De la granta barba,
Lè get pequergnâo.

Lè prâi onna fenna,
Lè prâissa de né ;
Le s'è trovâie nâire,
Nâire qu'on corbé.

Lè veré que nion n'arâi zu lo front de lâi dere oquie de sa fenna. Hormi dâi dzein quemet lo domestiquo âo grandzi, on tot dzouveno, que l'étâi arrevâ à Tsalande. Clli valet l'étâi on bocon bobet, vo séde ! de clliâo bobet qu'on dit que sant oncora pe bedan que ne seimbliait. Et de stausse, s'ein faut adî maufyâ.

Vaitcé qu'on dèçando né, pè vè nâo hâore, lo monsu vâi clli gaçon que troupinâve avoué on falot à la man.

— Iô va-to ? que lâi fâ dinse.

L'autro s'arrîte, tré son bounet, quequelhie on bocon et repond :

— M'ein vé trovâ ma boun'amie !

— Avoué on falot-teimpêta ?

— Lè bin su !

— Eh bin ! mè, quand l'îro dzouveno et que l'allâvo trovâ ma boun'amie, jamé n'é zâo zu prâi onna cliêre !

Noûtron bedan remet son bounet et lâi fâ :

— M'ein su adî maufyâ, du que l'è vu la fri-mousse è voutra dama !

Marc à Louis.

Coquetterie. — C'est l'heure du patinage, tout le monde glisse avec ardeur. Soudain, un amateur s'étale à plat ventre et ne bouge plus.

Un jeune gavroche alors, de sa voix narquoise :

— Dis donc, coquet, t'as pas fini de te regarder dans la glace !...